

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS  
DU LUNDI 6 DECEMBRE 2021**

**Décision**

**Demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule polyvalent  
communal (préavis Municipal 12/21)**

Le Conseil communal décide :

D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 122'000.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule polyvalent au service de la voirie.

Le montant sera prélevé sur les liquidités courantes et l'investissement amorti sur 10 (dix) ans, soit un montant de Fr. 12'200.- annuel et les charges d'exploitation seront identiques à l'ancien véhicule.

Ainsi délibéré en séance du lundi 6 décembre 2021

Le Président

La Secrétaire



Stéphane Ayer

Alexandra Piot